

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 JUIN 2021.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 JUIN 2021, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR» emploie : 10,36 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires et actions cotés) par la « STB », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «SICAV AVENIR» emploie : 10,72 % de son actif en titres émis (Actions cotés) par la « SAH », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

3/ La société «SICAV AVENIR » emploie 93,39 % de son actif en valeurs mobilières, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 80% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

4/ La société «SICAV AVENIR» emploie 5,22 % de son actif net en titres OPCVM, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 5% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des points cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 JUIN 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 JUIN 2021.

Paragraphe d'observation

1- Nous attirons l'attention sur la note 3-3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AVENIR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017, à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 2 août 2021

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK INTERNATIONAL

Hichem AMOURI

BILAN

ARRETE AU 30/06/2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	1 058 836	922 721	893 536
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		282 161	132 199	168 589
b - Obligations et Valeurs assimilées		776 675	790 522	724 947
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		69 924	224 060	281 126
a - Placements monétaires	4-3	-	209 082	100 671
b - Disponibilités	4-9	69 924	14 978	180 455
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	5 038	388	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 133 798	1 147 169	1 175 010
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	3 574	3 014	3 636
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	10 807	12 563	15 430
TOTAL PASSIF		14 382	15 576	19 066
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 101 107	1 114 092	1 122 781
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	18 309	17 500	33 163
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		16	17	17
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		18 293	17 483	33 146
ACTIF NET		1 119 416	1 131 592	1 155 943
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 133 798	1 147 169	1 175 010

ETAT DE RESULTAT

ARRETE AU 30 JUIN 2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	<i>Période du</i> 01/04/2021 au 30/06/2021	<i>Période du</i> 01/01/2021 au 30/06/2021	<i>Période du</i> 01/04/2020 au 30/06/2020	<i>Période du</i> 01/01/2020 au 30/06/2020	<i>Période du</i> 01/01/2020 au 31/12/2020	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	21 271	32 033	15 562	27 877	54 071
a - Dividendes		11 135	11 135	3 203	3 203	4 844
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 136	20 897	12 359	24 673	49 227
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	700	2 290	1 967	6 427	11 820
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		21 971	34 323	17 530	34 304	65 891
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 982	-3 967	-1 997	-4 019	-8 034
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 990	30 356	15 533	30 285	57 857
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	- 6 219	- 12 073	- 8 154	- 12 802	- 24 712
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 771	18 283	7 379	17 483	33 146
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		10	10	-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		13 781	18 293	7 379	17 483	33 146
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-10	-10	-	-	-
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-21 366	-26 915	-243	861	33 838
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		1 104	4 880	-	-1 268	-25 041
* Frais de négociation de titres		-620	-1 441	-	-12	-527
RESULTAT NET DE LA PERIODE		- 7 111	- 5 193	7 136	17 064	41 415

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 30 JUIN 2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du</i> 01/04/2021 au 30/06/2021	<i>Période du</i> 01/01/2021 au 30/06/2021	<i>Période du</i> 01/04/2020 au 30/06/2020	<i>Période du</i> 01/01/2020 au 30/06/2020	<i>Période du</i> 01/01/2020 au 31/12/2020
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net</u>					
<u>resultant des opérations</u>					
<u>d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	13 771	18 283	7 379	17 483	33 146
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 21 366	- 26 915	- 243	861	33 838
c - +/- values réalisées sur cession de titres	1 104	4 880	-	- 1 268	- 25 041
d - Frais de négociation de titres	- 620	- 1 441	-	- 12	- 527
<u>AN 2 - Distribution des</u>	- 33 147	- 33 147	- 46 556	- 46 556	- 46 556
<u>dividendes</u>					
<u>AN 3 - Transaction sur le</u>					
<u>capital</u>					
a - Souscriptions	1 814	1 814	-	-	-
* Capital	1 821	1 821	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	- 18	-18	-	-	-
* Régularisations des sommes distrib.	10	10	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 38 445	- 36 527	- 39 420	- 29 492	- 5 141
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 157 861	1 155 943	1 171 012	1 161 084	1 161 084
b - En fin de période	1 119 416	1 119 416	1 131 592	1 131 592	1 155 943
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 348	20 348	20 348	20 348	20 348
b - En fin de période	20 381	20 381	20 348	20 348	20 348
VALEUR LIQUIDATIVE	54,925	54,925	55,612	55,612	56,809
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,61%	-0,45%	0,61%	1,47%	3,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 30/06/2021

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020, les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire prévus par la législation et les réglementations en vigueur dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué d'un point (TMM - 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, qui a supprimé les dispositions de l'article 12 du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, l'application d'une retenue à la source libératoire au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers a été généralisée.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à STB Finance Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2021, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 juin 2021, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2021, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 juin 2021.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 juin 2021, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La SICAV AVENIR détient une seule ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à 1 058 836 DT contre 922 721 DT au 30/06/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Coût d'acquisition	1 047 194	909 104	852 108
- Actions et droits rattachés	231 058	94 926	100 788
- Titres OPCVM	58 866	56 151	56 628
- Obligations et valeurs assimilées	757 270	758 027	694 692
Plus ou moins values potentielles	-4 752	-10 813	22 163
- Actions et droits rattachés	-7 326	-17 459	10 924
- Titres OPCVM	-437	-1 419	249
- Obligations et valeurs assimilées	3 011	8 065	10 991
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	16 394	24 430	19 265
Total	1 058 836	922 721	893 536

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 21 271 DT pour la période allant du 01/04/2021, au 30/06/2021, contre un montant de 15 562 DT du 01/04/2020, au 30/06/2020, et se détaillent ainsi :

Libellé	2 ème trimestre 2021	30/06/2021	2 ème trimestre 2020	30/06/2020	31/12/2020
- Revenus des actions	8 998	8 998	600	600	2 241
- Revenus des Titres OPCVM	2 137	2 137	2 603	2 603	2 603
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	10 136	20 897	12 359	24 673	49 227
Total	21 271	32 033	15 562	27 877	54 071

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste accuse un solde nul au 30/06/2021 contre 209 082 DT au 30/06/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Compte à terme STB			
Placement au 07/11/2020(Taux 10%) 750 jours	-	209 082	-
Placement au 16/05/2021(Taux 6,8%) 181 jours	-	-	100 671
Total	-	209 082	100 671

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/04/2021, au 30/06/2021, à 700 DT contre 1 967 DT du 01/04/2020, au 30/06/2020, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	2 ème trimestre 2021	30/06/2021	2 ème trimestre 2020	30/06/2020	31/12/2020
- Intérêts/ Placements à terme	700	2 290	1 967	6 427	11 820
Total	700	2 290	1 967	6 427	11 820

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/04/2021	
- Montant	1 120 187
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	1 803
- Nombre de titres	33
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 21 366
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1 104
- Frais de négociation de titres	- 620
Capital au 30/06/2021	
- Montant	1 101 107
- Nombre de titres	20 381
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Sommes distribuables de l'exercice en cours	18 293	17 483	33 146
Sommes distribuables des exercices antérieurs	16	17	17
Total	18 309	17 500	33 163

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021, à 3 574 DT contre 3 014 DT au 30/06/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
-Gestionnaire	1 122	551	579
- Dépositaire	2 452	2 463	3 057
Total	3 574	3 014	3 636

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04/2021, au 30/06/2021, 1982 DT contre 1 997 DT du 01/04/2020, au 30/06/2020, et se détaillent ainsi:

Libellé	2 ème trimestre 2021	30/06/2021	2 ème trimestre 2020	30/06/2020	31/12/2020
- Rémunération du gestionnaire	1 687	3 382	1 702	3 431	6 851
- Rémunération du dépositaire	294	585	294	588	1 183
Total	1 982	3 967	1 997	4 019	8 034

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021, à 69 924 DT contre 14 978 DT au 30/06/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
- Avoirs en banque	69 924	14 978	180 455
Total	69 924	14 978	180 455

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021, à 5 038 DT contre 388 DT au 30/06/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dividendes à recevoir	5 038	348	348
Retenue à la source sur BTA	-	40	-
Total	5 038	388	348

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021, à 10 808 DT contre 12 563 DT au 30/06/2020, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
TCL	22	28	10
Jetons de présence	6 392	5 316	10 662
Publicité et publications	1 854	5 847	3 183
Honoraires(CAC)	347	787	1 307
Autres crédeurs (CMF)	92	93	98
Etat retenue à la source	2 101	492	171
Total	10 808	12 563	15 430

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04/2021, au 30/06/2021, à 6 219 DT contre 8154 DT du 01/04/2020, au 30/06/2020, et se détaillent ainsi:

Libellé	2 ème trimestre 2021	30/06/2021	2 ème trimestre 2020	30/06/2020	31/12/2020
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)	1 942	3 260	3 749	3 997	4 517
- Redevance CMF	284	568	286	577	1 151
- TCL	56	88	45	87	366
- Jeton de présence	2557	5200	2 673	5 346	10 691
- Publicité & publication	1379	2952	1 395	2 790	7 976
- Autres charges	1	5	6	6	10
Total	6 219	12 073	8 154	12 802	24 712

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

PORTEFEUILLE AU 30/06/2021
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		231 058,053	223 732,000	19,73%	19,99%
MONOPRIX	1 000	5 900,000	5 600,000	0,49%	0,50%
SAH	10 000	125 980,333	121 540,000	10,72%	10,86%
SFBT	1 200	13 427,720	21 918,000	1,93%	1,96%
STB	1 000	3 300,000	2 824,000	0,25%	0,25%
UNIMED	10 000	82 450,000	71 850,000	6,34%	6,42%
Titres emis ou garantit par l'Etat		319 995,000	324 547,938	28,62%	28,99%
BTA 6,3% 12/2023	55	49 995,000	54 547,938	4,81%	4,87%
EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	150 000,000	13,23%	13,40%
EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	120 000,000	10,58%	10,72%
Obligations		437 275,000	452 127,561	39,88%	40,39%
AMENBANK2009 B	500	13 315,000	13 892,854	1,23%	1,24%
ATL 2014-3 C	500	10 000,000	10 241,052	0,90%	0,91%
ATL 2017-2 C	500	40 000,000	40 836,383	3,60%	3,65%
BH F SUB 2019-1 C	600	60 000,000	61 300,340	5,41%	5,48%
BH SUB 2016-1 B	1 000	40 000,000	40 361,644	3,56%	3,61%
BNA 2009 SUB	1 000	19 960,000	20 158,441	1,78%	1,80%
BNA SUB 2018-1 B	700	70 000,000	74 225,315	6,55%	6,63%
BTK 2014-1 B	1 000	20 000,000	20 643,354	1,82%	1,84%
CIL 2016/2	700	14 000,000	14 310,685	1,26%	1,28%
HL SUB 2015-1	1 000	40 000,000	41 506,753	3,66%	3,71%
STB 2020-1 C FIXE	300	30 000,000	30 542,466	2,69%	2,73%
STB SUB 2019-1 C	800	80 000,000	84 108,274	7,42%	7,51%
TITRES OPCVM		58 866,032	58 428,860	5,15%	5,22%
SICAV EPARGNE OBLIGTAIRE	18	2 237,652	2 245,680	0,20%	0,20%
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	530	56 628,380	56 183,180	4,96%	5,02%
Total Général		1 047 194,085	1 058 836,359	93,39%	94,59%